

**LA QUESTION ORTHOGRAPHIQUE
DANS LES LANGUES SLAVES COMPARÉE AVEC
CELLE DE CERTAINES LANGUES EUROPÉENNES,
EN PARTICULIER LE BRETON**

IAN PRESS

La graphie des langues européennes modernes indigènes, même si en gros elle est l'héritière de celle du latin ou du grec en reflétant la structure phonologique et morphologique des langues, s'est faite *orthographe*, soit manière correcte d'écrire, d'épeler les mots, à partir du moment où le latin et la langue de l'Église (pour certains idiomes slaves) se sont effacés et où l'État a pris forme. Cela s'est manifesté à l'époque de l'état-nation du XIX^e siècle ; cette époque s'est prolongée tout au long du vingtième avec la naissance ou la renaissance de certains États et les efforts déployés par des minorités linguistiques à l'intérieur de certains États-nations pour acquérir les attributs d'un État, y compris une orthographe. Et, avec cette orthographe, c'est aussi une certaine garantie de survie, à la fois pour la communauté et pour la langue que l'on vise. La langue, comme on dit, c'est l'âme d'un peuple, après tout. Quand une langue meurt, n'est-ce pas aussi un peuple qui disparaît ?

Le latin aurait pu devenir une langue européenne au contraire du grec, car celui-ci n'avait jamais été la langue unique d'un empire ; le slavon aussi aurait pu prétendre à ce destin, même s'il s'était

créé sur le modèle grec, mais l'histoire de l'Europe orientale et centrale s'est révélée bien trop compliquée pour cela. Car il y a eu toutes les mutations survenues au XVIII^e siècle et après : la naissance de l'État-nation, du nationalisme – et déjà l'idée d'une langue panslave s'est montrée dépassée, les peuples s'affirmaient déjà trop différents, il y avait trop de tiraillements, de conflits, de doutes. Et nous savons bien que cette situation perdure, et pas seulement en Europe centrale et orientale.

Dans cet article je voudrais attirer l'attention du lecteur premièrement sur l'importance des orthographes, élément important de la politique linguistique, mais seulement en partie, car nos orthographes, nos graphies, reflètent assez directement ce que nous disons ; or, ce que nous disons obéit à une structure linguistique ; et deuxièmement sur les limites du rôle des orthographes, au vu des autres systèmes d'enregistrement des langues qui existent dans le monde et de la révolution scripturale en cours à l'époque de l'informatique : voir par exemple les « textes » sur les téléphones portatifs. Par ailleurs, n'oublions pas que l'on peut jouer avec l'orthographe et avec la langue – et ce faisant respecter la règle ou tricher.

Paul Cubberley nous propose un excellent tour d'horizon des alphabets slaves. Il insiste peu sur la genèse des alphabets glagolitique et cyrillique : « The important thing is that there are few facts. » (Cubberley, 21). Mais les Slaves n'existaient pas isolément ; pris dans un réseau de contacts commerciaux, guerriers, politiques, ils ont certainement dû faire des essais (et même plus) pour écrire en se servant des lettres latines, grecques, runiques. Quand on évoque la création de l'écriture slave, que veut-on dire au juste ? Cubberley (23) considère que l'alphabet dit de Constantin a dû se préparer, se créer sur une longue période, sans doute sur la base de l'alphabet grec – et il conçoit que cet alphabet n'a pu se créer en un an (ce que l'on croirait si l'on s'en tenait à la tradition) ; il ne s'agissait pas là d'un jeu, mais d'un travail de philologue. Et pourtant si cet alphabet s'est créé sur une longue période, disons deux siècles, les gens qui s'en servaient « jouaient » avec lui en quelque sorte ; c'est Constantin qui a tout formalisé, ajoutant la règle au jeu : la structure phonologique, c'est-à-dire psychologiquement valable ou justifiable, des lettres spécifiques pour les sons typiquement slaves. Très vite après, même si le premier alphabet raisonné des Slaves, « créé » par

Constantin, était bien l'alphabet glagolitique, ses disciples se sont rabattus, pour des raisons pragmatiques (politique, simplicité, souci de disposer d'un instrument évoquant plus le prestige du grec) sur ce qui est devenu l'alphabet cyrillique, basé sur l'écriture grecque onciale à la différence de l'alphabet glagolitique, qui serait né du grec cursif (Cubberley, 25-27).

Si on admet que Constantin était ethniquement un Bulgare, on commence à comprendre pourquoi il a voulu créer un alphabet slave : le slave n'était pas l'une des trois langues « sacrées » des chrétiens, mais, en formalisant une forme écrite de slave, Constantin créait une base importante pour une culture bulgare indépendante de celle de Byzance et graphiquement visible, associée à l'indépendance politique. N'oublions pas que, même s'il n'y a sans doute pas eu de précédents à Rome, avec la prédominance du latin (qui a commencé à se nuancer, à partir du IX^e siècle, dans la Romania, avec les *Serments de Strasbourg* de 842, en même temps que se développaient les écritures celtes et germaniques), il y avait eu le cas du copte et l'arménien dans le monde byzantin. C'est que l'utilisation des langues locales sous une forme écrite pour tous les usages, y compris la religion, y était mieux acceptée. Mais n'oublions pas non plus que l'alphabet grec a été utilisé dans la région slavo-macédonienne, et l'est peut-être toujours, mais pas officiellement (ce qui est une autre question), dans la vie privée.

Si on en revient aux langues slaves qui ont adopté l'alphabet latin parce qu'elles se trouvaient dans l'orbite catholique ou occidentale, il n'y a pratiquement pas eu de tentatives pour en formaliser l'usage, à cause du latin, avant le XV^e siècle. C'est sans doute avec le Tchèque Jan Hus et la Réforme que cela commence, et le travail qui a alors été accompli a créé un système élégant qui survit pour l'essentiel jusqu'à nos jours en Bohême ; il est utilisé par ailleurs pour noter le slovène, le croate, le bosniaque, le slovaque, et en grande partie les langues sorabes ; par contre, les digraphes dont on se servait avant Jan Hus survivent en polonais, pour des raisons religieuses, mais peut-être aussi pour des raisons phonologiques, vu la complexité des « triades » consonantiques de cette langue. L'alphabet latin a été utilisé en plus pour le biélorussien, jusqu'à la Révolution de 1917, avec d'abord un système polonais, puisque le biélorussien se trouvait dans la zone d'influence de la Pologne, puis, au début du XX^e siècle, un système plus proche de

celui du tchèque. On peut ici se poser des questions : est-ce que l'alphabet latin pourrait s'appliquer à toutes les langues slaves, est-ce que l'internet esquisse en ce sens l'avenir ? Bien sûr il n'existe pas ici d'obstacle linguistique, mais l'orthographe, nous le savons bien, et nous allons le montrer, n'est pas seulement affaire de linguistes¹.

Au passage, pensons au yiddish, puisque certains, sans doute pas très sérieusement, le considèrent comme une langue slave (Wexler, 1996). Disons tout de suite que le yiddish, aussi culturellement riche qu'il soit, se trouve parmi les langues menacées de disparition. Mais le yiddish nous donne peut-être un bon exemple du sens commun quand on pense aux guerres orthographiques suicidaires dont on n'a pas parlé pour les langues slaves, mais qu'on évoquera à propos du breton. Le yiddish utilise l'alphabet hébraïque, mais il y a une orthographe moderne standard, et on en tolère plusieurs variétés. C'est une orthographe acceptée volontairement par les diverses communautés juives ; il n'y a ici rien de légal, rien d'imposé, même si le tableau n'est pas toujours idyllique. La presse, la communauté orthodoxe et le yiddish soviétique utilisent trois variantes de l'orthographe standard ; l'orthographe Yivo en représente une quatrième, compromis entre l'orthographe standard et l'orthographe soviétique (laquelle, en gros, gomme l'élément hébraïque, religieux, pour favoriser une orthographe phonologique). Et tout cela n'empêche personne de jouer avec l'orthographe, à condition de ne pas aller trop loin (Katz, 1987, 20-24).

Nous avons retracé brièvement la naissance des orthographes slaves. Nous savons que, sur les détails, il y a eu des controverses (entre linguistes, enthousiastes, mégalomanes — telle est la vie), que l'élaboration de systèmes pour représenter les diverses langues n'a pas été facile, et que ce à quoi on a abouti n'a certainement pas été parfait, ce qui est normal dès que l'on veut unir des communautés plus importantes qu'un village : il faut les nommer, les identifier, ce qui n'est pas si simple ! Et tout cela, bien plus que linguistique, est politique, affrontements, commerce.

1. Pour plus de renseignements consulter, par exemple, les travaux qui se trouvent en bibliographie. Auty (1967) esquisse la situation et l'histoire, pour la plupart des langues slaves, d'une façon très simple, commode, et succincte. À noter que les Biélorussiens se sont servis en plus de l'arabe (les Bosniaques aussi) et de l'hébreu (Cubberley, 41-47).

C'est ici qu'on en vient au breton. On peut, bien sûr, se demander pourquoi on compare le breton, petite langue, parente pauvre, comme disait Meillet, avec des langues qui ont réussi comme les langues slaves, qui sont toutes codifiées, standardisées, établies, prestigieuses. Rappelons ce qu'a écrit à ce propos Meillet :

Par rapport au français le breton est un outil si grossier, si peu utile qu'aucun Breton sensé ne peut songer à l'employer de préférence. Autant dire que la lampe électrique opprime la chandelle ou le bâton de résine ; autant se plaindre que la moissonneuse fait du tort à la faucille. [...] [Les langues régionales] ne concurrencent pas réellement les grandes langues. Elles n'en sont que les parentes pauvres qui n'ont pas réussi².

Qu'est-ce que le breton et la situation linguistique en France peuvent nous apprendre sur l'orthographe et sur tout son contexte ? C'est que, pour l'essentiel, l'orthographe participe à la lutte pour la valorisation d'une langue, mais que l'obsession des questions orthographiques peut affaiblir une langue.

Premièrement, tout au long de l'histoire de ce que deviendra la France, on ne peut nier le prestige du « roman ». Indigène et omniprésente en Basse-Bretagne comme l'était la langue bretonne, à partir du milieu du premier millénaire, les conditions historiques voulaient que le prestige soit à l'Est, et les nobles bretons qui s'y étaient réfugiés rentraient chez eux avec un dialecte roman comme langue de préférence. Dès lors le breton était condamné à un rôle secondaire, même s'il était partout parlé.

Mais le breton n'était pas qu'une langue orale. Il semble que, dès le XIII^e siècle, il y ait eu des « petites écoles » dans certaines villes et paroisses rurales. Le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc parle de la profession de *mestr a skol* « maître d'école », et de collèges à Saint-Pol, Quimper, Tréguier, Vannes, Plouguernevel, entre autres. Les membres du clergé se devaient de connaître assez bien le breton car la *Règle d'idiome* (1373) les obligeait à utiliser la langue de leurs ouailles. Presque tous les prêtres ont donc dû être alors bilingues.

De plus, même si les premiers documents littéraires ne remontent pas plus loin que le XV^e siècle, il y avait certainement déjà une littérature populaire établie : les « lais bretons » (poèmes chantés

2. Antoine Meillet, *Les Langues dans l'Europe nouvelle*, Paris : Payot, 1918/1928. (cité par An Du, 1991, 236, qui cite lui-même Roland Breton, *Géographie des langues*, Paris, PUF, 1976).

des XI^e-XII^e siècles, surtout ceux de Marie de France), la légende d'Arthur, et la *Matière de Bretagne* (Chrétien de Troyes). Les XV^e-XVI^e siècles favorisèrent la floraison d'une intense activité intense en Bretagne : la fondation de l'Université de Nantes en 1460 et, en 1499, à Tréguier, la publication du premier dictionnaire « breton, franczoys et latin », le *Catholicon* (le manuscrit date de 1464, et c'est le premier dictionnaire français, pas seulement breton), pour aider le clergé bas-breton dans son activité³. Était déjà parue, en 1480, la *Compillation des chroniques et ystoires des Bretons* de Pierre Le Baud, et son *Livre des chroniques des roys, ducs et princes de Bretagne armoricaine, aultrement nommée la moindre Bretagne* fut publié en 1505. *Les Grandes Croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart, avocat au Parlement de Bretagne, paraîtront en 1514.

Le breton jouissait donc alors d'un important rôle culturel et social ; mais il était déjà secondaire, remplacé, par exemple, par le français dans les chartes duciales dès le XIII^e siècle ; cela suggère qu'en Basse-Bretagne il servait à enseigner le français et le latin, ce que suggère le passage suivant du *Catholicon* : « [...] en troys langaiges scavoir est breton, franczoys et latin. »

Pendant les XVI^e et XVII^e siècles on trouve toute une belle littérature en langue bretonne d'inspiration religieuse, très souvent d'origine française ou latine, avec assez souvent des traductions. Il peut arriver que le breton de ces œuvres abonde en mots français sans que l'on puisse savoir à quel point ceci reflète la vraie langue de tous les jours. Une première réaction serait de penser que c'est un breton irrémédiablement bâtard, destiné à des couches de la société plutôt supérieures où le français prédominait déjà. La piètre qualité du breton de certaines publications est confirmée par Julien Maunoir qui regrette, dans sa grammaire du breton intitulée *Sacré Collège de Jésus* (1659), qu'un certain nombre de prêtres

[...] ayans intermis l'usage de la langue maternelle hors leur pais natal pendant le cours de leurs estudes, ont oublié une partie des mots propres de l'idiome Armorique, ce qui est cause que dans leurs Catechismes & predications ils se servent de plusieurs mots François avec la terminaison Bretonne, qui ne sont entendus de la plus part des auditeurs.

3. Abalain 1995, p. 98ff. donne plus de détails.

Mais les « petits mots » et la syntaxe de ces textes restaient bien bretons, comme dans cet extrait de *An Mirouer a Confession* « Le Miroir de Confession » (1621) que nous faisons suivre d'une traduction mot à mot :

profitabl meurbet euit pep seurt dud composet gant an tat Reuerant Emery de Bonis à compaignunez Iésus, ha translated vez à Gallec en Brezonec.
[profitable très pour chaque sorte [de] gens composé par le père révérend Emery de Bonis de société Jésus, et traduit hors de Français en Breton.]

Cette littérature devait aussi servir à l'instruction religieuse du peuple, n'étant pas réservée aux couches supérieures de la population, et on peut supposer qu'elle a soutenu le breton pendant les deux ou trois siècles où il risquait de périr.

Ce breton se qualifie souvent, et péjorativement, de *brezhoneg beleg* « breton de prêtre », mais on ne devrait pas oublier que, même s'il y avait des traductions de basse qualité (comme on peut s'y attendre), il y avait aussi des prêtres qui maîtrisaient un excellent breton et s'en servaient pour la prédication et l'instruction. À cet égard on peut citer Christophe de Penfeunteuniou (1512-1595), qui est devenu archevêque de Césarée en 1579. Polyglotte, il était fier de sa maîtrise du breton :

On me pardonnera si je bretonnize en mon françois, comme on excuse le grand historien latin Tite-Live, pour avoir patavinisé. Beaucoup de fidèles n'entendent pas le latin et les hérétiques n'écrivent qu'en françois pour le simple peuple. Mais on me dira icy qu'on se mocquera de moy, veu qu'estant Breton bretonnant, qui ne peut qu'en forçant sa nature parler bon françois, je répons que je n'escris point pour les doctes, ni pour apprendre à aucun parler françois, mais comme barbare aux barbares, dont j'avertis les mignons à leurs grandes chatouilleuses oreilles, qu'ils n'aient à prendre l'ennuy de lire mes livres, notre éloquence rustique est trop rude pour si délicates oreilles. Je n'escris que pour mes simples frères chrestiens, sans aucun fard ni éloquence⁴.

Les textes bretons de cette époque ont subi une forte influence lexicale et orthographique française – il ne pouvait en être autrement. On s'aperçoit quand même, qu'à partir du milieu du XVII^e siècle l'orthographe du breton paraît se rapprocher de la prononciation, ce que suggèrent entre autres les différences dialectales qui se manifestent dans la langue écrite. Ceci laisse supposer que les textes reflètent assez bien la langue du peuple, et qu'ils utilisent

4. Cité par Abalain 1995, 104, qui renvoie à l'œuvre de Y.B. Piriou, *Histoire de la Bretagne et des Pays celtiques*, III, p. 200.

une langue qui « communiquait » avec les gens, mais les changements dans l'orthographe et l'apparition de traits dialectaux peuvent aussi bien refléter la fragmentation de la langue, son affaiblissement.

En quoi est-ce visible ? N'oublions pas qu'il n'y eut pas de politique manifestement anti-bretonne avant le XVIII^e siècle, mais plutôt une lente érosion des droits historiques de la Bretagne. La grande noblesse avait pourtant délaissé sa langue, ce qui encouragea la bourgeoisie et la petite noblesse en quête d'ascension sociale à suivre leur exemple, à partir, semble-t-il, de la fin du XVII^e siècle ; c'est en effet en 1716 qu'on voit Dom Le Pelletier écrire dans la préface du manuscrit de son dictionnaire (qui sera publié en 1752) :

Une langue [...] ne peut manquer de périr pour toujours, si on vient à cesser de la parler. Et cela ne peut beaucoup tarder, le François étant déjà la langue non seulement dans les villes, mais aussi dans les bourgs, bourgades, passages et auberges, de sorte que l'on n'entend presque plus le Breton que dans les villages et aux foires où les paisans portent leurs denrées. Ceux ci se voyant méprisés pour leur ignorance de la langue dominante, et n'étant plus en âge de l'apprendre, envoient leurs enfans servir chez ceux qui la parlent, et même outre leurs services paient encore une pension modique, quand ils ont le moi. Les plus aisez envoient leurs garçons au collège et les filles dans les communautés Religieuses ; où les disciplines aussi bien que les maîtres travaillent de concert à ôter de la memoire de cette jeunesse tout ce qu'elle avoit appris de sa langue maternelle en demeurant au village parmi leurs parens. Quand ces jeunes gens reviennent au logis, les parens et voisins, qui les entendent parler, bien ou mal, le langage des villes et de la noblesse, s'efforcent de les imiter, plus mal que bien ; et les ecoliers de leur costé voulant parler leur premiere langue dont ils ont oublié la plus grande partie, y suppléent par des paroles Françaises, terminées à la Bretonne. Ils deviennent quelquefois Prêtres, Prédicateurs, Confesseurs, Missionnaires : et ne parlent en ces fonctions qu'un langage corrompu ; entende qui pourra⁵.

On peut voir un reflet de ces préjugés naissants chez l'écrivain Charles Le Bris. Dans la préface de son *Introduction d'ar vuez devot* « Introduction à la vie dévote » (1710), il parle de la « langue bretonne qui est extrêmement ingrate et stérile quoique très énergique et très persuasive ». Ces préjugés ainsi que l'association faite entre breton et paysannerie naquirent alors, au début du XVIII^e siècle. Le breton était bien sûr présent, le peuple le parlait et souvent le lisait et même l'écrivait s'il avait suivi le catéchisme ;

5. Cité par Abalain 1995, 49.

mais petit à petit l'opposition entre ville et campagne se concrétisait, la stigmatisation et l'association avec la pauvreté, la misère, le retard économique, se renforçaient. Avec la Révolution le pays se centralise, également sur le plan linguistique, et le soutien de l'Église s'atténue.

Ce n'est qu'avec Julien Maunoir (1659) que l'idée d'une orthographe du breton avait commencé à se manifester : le digraphe *c'h*, la notation des mutations, mais de fait, ce qu'il a réalisé était peu de chose — plutôt une confirmation de ce qui se faisait déjà. Le breton s'écrivait, bien sûr, mais en quelque sorte sans orthographe, ou en imitant l'orthographe française, qui, elle, se stabilisait ; l'orthographe présentait néanmoins une relative régularité, mais on ne s'était pas vraiment posé la question orthographique. L'orthographe ne devient « question » qu'avec Le Gonidec, au début du XIX^e siècle — âge du Romantisme, de la conceptualisation des nations et de la renaissance de l'idée de l'État-nation. Ce qu'a fait Le Gonidec représente un pas en avant : c'est une recommandation basée sur le dialecte léonais. N'oublions pas qu'à cette époque le breton se trouve déjà très fragmenté : il y a le léonais, le cornouaillais (qui occupe le territoire le plus important), le trégorrois — trois « dialectes » assez proches les uns des autres, et le vannetais, plus particulier. En 1908-1911, avec l'*Entente des Écrivains* on accomplit un grand pas en avant, même si le vannetais, avec sa très forte identité, est considéré comme dialecte, et non langue à part : naît alors l'orthographe *KLT* (pour *Kerneveg* « cornouaillais », *Leoneg* « léonais », *Tregerieg* « trégorrois »). Ce système a assez bien fonctionné au cours des premières quarante années du XX^e siècle — si on fait abstraction de tout ce qui se passait par ailleurs et qui n'avait rien à voir directement avec l'orthographe : la Grande Guerre, la perte du soutien de l'Église, l'exclusion du breton de l'instruction publique (chacun connaît la déclaration de de Monzie en 1925 : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître »), l'expansion de la radio, l'émigration, etc. En 1941 on a unifié l'orthographe des quatre dialectes en créant l'orthographe *peurunvan* « unifiée » : ce fut le *zedacheg* (d'après le digraphe *zh*, qui se réalise, en gros, comme [z] ou [h] selon les dialectes) ou le *KLTGw* (*Gw* renvoie à *Gwenedeg* « vannetais ») — orthographe basée sur le *KLT*. Per Denez écrit à propos des réunions qui préparèrent cette nouvelle orthographe :

Cette dualité d'orthographe ne pouvait se perpétuer. Elle constituait une faiblesse pour la langue bretonne qui n'est ni assez répandue, ni assez forte pour se permettre un tel luxe. (Denez 1975, 29)

A-t-il raison ? En principe, oui. Les Vannetais, ce sont des Bretons (même si ce que signifie « être Breton » est une autre question !) ; le *KLTGw* peut s'utiliser par tous les Bretons, et effectivement il s'utilise de plus en plus. Une orthographe, c'est en quelque sorte quelque chose d'artificiel, de non-linguistique, mais qui peut en même temps être utilisé par toute une communauté linguistique. Or le vannetais, tel qu'il était écrit, jouissait d'une identité franche et distincte. Perdre son orthographe représentait un sacrifice, et on peut s'en demander la justification, étant donné la faiblesse du breton même « unifié », le manque de présence publique de la langue, l'absence d'État. Et néanmoins le *KLTGw* s'est fait, perdue, et est en passe de devenir l'orthographe standard. Il y en a encore deux autres, l'*Interdialectale*, qui est certainement réussie, mais dont on voit mal l'utilité. Et l'*Orthographe universitaire*, qui, comme le *KLTGw* et l'*Interdialectale*, est dérivée du *KLT* mais est peut-être née des disputes d'après-guerre, du rejet du breton par les parents, du stigmate de la collaboration. Pour Denez, la question orthographique reflète la situation difficile du breton : une langue codifiée, plus ou moins standard, mais peut-être pas *établie* (voir Lamuela 1991, lequel lui-même a perdu beaucoup de temps en « aidant » les Frioulans à s'accorder sur une orthographe pour leur langue), et plus ou moins sans prestige malgré sa longue histoire culturelle, le tout à cause du manque d'autonomie et du déclin de l'attachement des Bretons à leur langue. On peut remarquer ici que Kenneth Jackson se déclare aucunement concerné par les questions d'orthographe, mais c'est parce qu'il n'écrit pas sur des questions sociolinguistiques (Jackson 1967, 831-832). Plus intéressante est cette déclaration de Per Denez :

Bremañ eo dav din lavarout, n'em eus-me morse ijinet doare-skrivañ ebet. N'on bet dedennet morse gant kudennoù an doare-skrivañ, zoken ma'z eo bet ampoezonet ma buhez ganto. (Denez 1975, 2)

[Je dois maintenant dire que moi, je n'ai jamais inventé aucune orthographe. Je n'ai jamais été attiré par les questions d'orthographe, même si celles-ci m'ont empoisonné la vie.]

Ce qui est important ici, c'est que la question orthographique a été importante pour les bretonnants en raison inverse de leur faiblesse. Il y a déjà presque deux cents ans qu'ils disposent des

moyen de noter leur langue d'une façon tout à fait satisfaisante, comprise par tous. Mais peut-être que c'est ce désir d'une langue standard, leur frustration, leur manque d'autonomie dans un État hyper-centralisé et peu disposé à tolérer la moindre velléité de sécession, le désir d'être « comme le Français » qui expliquent l'importance que revêt ici la question orthographique. Tout cela se fonde sur la faiblesse, la peur, le manque de confiance, y compris envers une France qui craint tout risque de partition tout en sachant pertinemment que, malgré l'influence d'un anglo-américain omniprésent, le français jouit d'une totale sécurité. Les bretonnants, ou les Bretons, ressentent l'absence d'un État propre. Mais le fait que le breton soit actuellement à la mode, qu'il y ait une chaîne de télévision TV Breizh, que le fait d'être Breton ne soit plus tellement négatif, tout cela peut assurer l'avenir de la langue, et c'est un fait qu'en ce moment on parle déjà beaucoup moins des questions orthographiques.

Revenons-en aux langues slaves. En gros, les langues slaves ont des orthographes qui rendent bien leur structure phonologique et morphologique. L'orthographe qui est à la base du tchèque est si élégante qu'elle a été adoptée par d'autres langues slaves. Même si la religion a pu jouer un rôle dans le passé dans le choix de l'alphabet latin, cela joue désormais beaucoup moins, comme le démontre l'exemple bosniaque. Dans presque tous les cas c'est un État qui valorise l'orthographe, mais la Yougoslavie a montré qu'un système fédéraliste peut garantir, au moins pour un temps, la santé des langues et de leur orthographe. En Allemagne de l'Est les langues sorabes jouissaient d'un soutien considérable, mais désormais elles sont moins protégées et périssent. On ne peut être sûr malgré tout que l'ancienne situation leur eût garanti une survie à long terme. La plupart des disputes linguistiques dont a été témoin le XIX^e siècle n'ont pas tourné autour de l'orthographe en ce qui concerne les langues dont la graphie s'inspire du latin. Pour l'alphabet cyrillique on a un peu la même chose. Il y a eu certes des problèmes pour l'orthographe serbe, par exemple à propos du graphème *j*. Pour l'orthographe du biélorussien, on peut en regretter l'orientation phonétique, mais cela aide à maintenir la différence entre lui et le russe. Quant à l'orthographe russe, elle jouit d'une situation bien assise — il y a eu des changements, certes, notamment en 1918, dont on aurait pu se passer, mais ces changements, même s'ils ont été préparés bien avant la Révolution, ont symbolisé le

passage de l'ancien au nouveau. Et les russophones peuvent jouer avec leur orthographe : Tolstoj a écrit un roman qui s'appelle *Vojna i mir* [La guerre et la paix], mais ne serait-ce pas plutôt *La guerre et le monde* ? Au début on avait bien un *i desjateričnoe* dans le titre qui aboutissait au sens de « guerre » pour *mir* (Bočarov 1985 ; Comrie *et al.* 1996, 285), même si l'encyclopédie de Brokgauz et Èfron donne la « bonne » orthographe (Brokgauz/Èfron 1907/1997, IV, 1478). Est-ce que la lettre *ë* fera sa place un jour ? Lisez à ce propos les *Izvestija* (13/II.2001, 1) où un lecteur prend sa défense. Et n'oublions pas ce qui s'est passé depuis l'éclatement de l'Union soviétique. Le lituanien, le letton, protégés qu'ils étaient, étaient peut-être en voie de disparition, au nom du *sbliženie/slijanie* soviétique, en faveur du russe... Mais maintenant, dans des États à nouveau indépendants, leur avenir est plus assuré. L'estonien a peut-être été moins menacé en raison de sa proximité avec le finnois. En ce qui concerne le géorgien et l'arménien, la distance linguistique, un alphabet et une culture bien établis, ainsi que la fidélité de leurs communautés les auraient sans doute protégés.

Il y a bien des choses qui concourent à protéger une langue, et l'établissement d'une orthographe, partagée et acceptée par toute la communauté, est d'une grande importance linguistique et sociolinguistique. Une orthographe où la différence serait tolérée, et même célébrée comme dans une communauté, reste à souhaiter. Là où une langue est fragile et menacée, l'idée d'une langue polyphonique peut être recommandée :

Une langue à l'unité abstraite, à laquelle les utilisateurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. (Lamuela 1991, 22, qui renvoie à Guespin/Marcellesi 1990)

Est-ce que cela assurerait l'avenir du breton ? Et est-ce que cela se pratique déjà ? En ce moment, ce qui est « breton » (pas seulement la langue) est à la mode, et on pense donc moins aux choses linguistiques, à l'orthographe, et c'est tant mieux ! Bien sûr, le pouvoir est important. En ce qui concerne l'anglais, un système accepté de tous existe, la langue est puissante, et on a l'impression que tout est permis, puisque tous les utilisateurs sont conscients qu'il y a des limites, or les limites peuvent toujours être transgressées. On peut lire ainsi que « there are few languages with such an eccentric, not to say perverse, approach to spelling. English

spelling is so illogical and bears so little relation to pronunciation that even well-educated native speakers are often poor spellers. » (Bartsch-Parker et al. 1999, 27-28)

Il est possible qu'avec la profusion des « textes », courriers électroniques et autres, les orthographes évoluent beaucoup : on pourrait perdre les voyelles, les accents diacritiques, sans que l'on cesse de comprendre, de « voir » les sons.

Cependant n'oublions pas que pour les langues dont il a été question dans cet article il y a des orthographes basées d'abord sur des critères linguistiques, plus précisément phonologiques, qui sont parfois devenus morphologiques. L'orthographe est linguistique, et aide à assurer la communication, puisque qu'elle représente une chose partagée par des gens porteurs d'idiolectes, de dialectes, d'accents. Comme la langue, l'orthographe, ou représentation de la langue, est abstraite, ce qui veut dire qu'on ne devrait pas avoir à la modifier sans arrêt !

Mais nous avons vu que l'orthographe peut avoir de l'importance quand une langue est faible et menacée. Le breton nous en offre un bon exemple. L'écriture assure la communication, le pouvoir (les documents d'une société seront rédigés dans la langue de l'État) ; une langue privée d'une écriture admise par ses utilisateurs peut être condamnée à l'extinction, comme ce fut le cas de maintes langues qui n'ont jamais été écrites. Dixon, avec son modèle linguistique de « punctuated equilibrium » exprime un point de vue plutôt pessimiste sur l'avenir des langues « parents pauvres » de Meillet (Dixon 1997). En ce qui concerne ces langues, la mission du linguiste est de les préserver avant qu'elles ne disparaissent ; les autres aussi disparaîtront peut-être, à la longue, mais une détente orthographique et une tolérance sociale enrichiraient notre existence d'une variété linguistique chère à tout être humain, et des exemples comme l'hébreu et le catalan sont là pour l'illustrer.

*University of St Andrews
School of Modern Languages
Department of Russian*

BIBLIOGRAPHIE

- ABALAIN, Hervé, *Histoire de la langue bretonne*, Luçon, Gisserot, 1995 (réimprimé en 2000).
- AN DU, Klaoda, *Histoire d'un interdit. Le breton à l'école*, Douar-nenez, Hor Yezh, 1991.
- AUTY, Robert, « Internal and External Factors in the Development of Slavonic Literary Languages », in *Studia z filologii polskiej i słowiańskiej*, 7, 1967, p. 119-202.
- BARTSCH-PARKER, Dr Elizabeth, *et al.*, *British Phrasebook*, Hawthorn, Australia, Lonely Planet Publications, 1999.
- BOČAROV, S.G., « *Mir v Vojne i mire* », in : id., *O xudožestvennyx mirax*, Moscou, Sovetskij pisatel', 1985, p. 229-248.
- BROKGAUZ, F.A. et EFRON, I.A., *Malyj Ènciklopedičeskij slovar' I-IV*, Moscou, Terra - Terra, 1997 (réimpression de l'édition de 1907 de SPb).
- COMRIE, Bernard ; STONE, Gerald et POLINSKY, Maria *The Russian Language in the Twentieth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1996 (seconde édition, revue et complétée de *The Russian Language Since the Revolution* par Bernard Comrie et Gerald Stone).
- CUBBERLEY, Paul, « Alphabets and transliteration », in : Comrie, Bernard et Greville G. Corbett (éds), *The Slavonic Languages*, London and New York, Routledge, 1993, p. 20-59.
- DENEZ, Per, 1975. *Hag adarre... an doare-skrivañ !* « Et encore une fois... l'orthographe ! », supplément à *Hor Yezh*, n° 99.
- DIXON, R.M.W., *The Rise and Ffall of Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997 (réimprimé en 1999).
- FAVEREAU, Francis, *Bretagne contemporaine : langue, culture, identité*, Morlaix, Skol Vreizh, 1993.
- GUESPIN, Louis et MARCELLESI, Jean-Baptiste, « Sur l'enseignement des langues en France et les problèmes de normalisation », in : *Per Ròbert Lafont. Estudis oferts a Ròbert Lafont per sos collègas e amics*, Montpellier-Nîmes, Centre d'Estudis Occitans/Vila de Nîmes, 1990, p. 135-140.

- JACKSON, Kenneth Hurlstone, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1967.
- KATZ, Dovid, *Grammar of the Yiddish Language*, London, Duckworth, 1987.
- LAMUELA, Xavier, « A Characterization of Alphabetical Writing Systems », in : von Gleich, Utta et Ekkehard Wolff (éds), *Standardization of National Languages. Symposium on Language Standardization (February 1991)*, Hamburg, Unesco-Institut für Pedagogik, 1991, p. 65-78.
- LE COADIC, Ronan, *L'Identité bretonne*, Rennes, Terre de Brume-PUR, 1998.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, « Quelques problèmes de l'hégémonie culturelle en France : langue nationale et langues régionales », in : Ammon, Ulrich (éd.), *Dialect and Standard in Highly Industrialized Societies, IJSL*, The Hague, Mouton, 21, 1979, p. 63-80.
- PRESS, J. Ian, « Barriers to the Standardization of the Breton Language », in *Transactions of the Philological Society*, 93/1, 1995, p. 51-93.
- PRESS, J. Ian, « Breton speakers in Brittany, France and Europe : constraints on the search for an identity », in : Parry, M.M., W.V. Davies et R.A.M. Temple, *The Changing Voices of Europe. Social and Political Changes and their Linguistic Repercussions Past, Present and Future*, 1994, p. 213-226.
- SCHENKER, Alexander M. et STANKIEWICZ, Edward (éds), *The Slavonic Literary Languages : Formation And Development*, New Haven, Yale Concilium on International and Area Studies, 1980.
- STONE, Gerald, et WORTH, Dean (éds), *The Formation of the Slavonic Literary Languages*, Columbus, Ohio, Slavica Publishers, Inc., 1985.
- WEXLER, Paul, « Yiddish — the Fifteenth Slavonic Language », in : Press, J.I. et F.E. Knowles (éds), *Papers from the Fourth World Congress for Soviet and East European Studies. Harrogate — July 1990. Language and Linguistics*, London, Queen Mary and Westfield College, 1996, p. 253-258.

